

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 12642

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Parc du Cinquantenaire

Objet de la demande : Installer une guinguette estivale au Parc du Cinquantenaire pour une durée de 5 mois et demi pour 4 années (2026 à 2029).

Nature de l'activité principale :

Périmètre et zone :

PRAS : zones d'équipement d'intérêt collectif ou de service public, zones de parcs, zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE)

Le bien Institut royal du Patrimoine artistique est classé par arrêté du 29/11/2007. Le bien Parc du Cinquantenaire est classé par arrêté du 18/11/1976. Le bien Parc du Cinquantenaire - Arcade centrale et colonnades y attenantes est classé par arrêté du 29/06/1984. Le bien Pavillon des Passions Humaines est classé par arrêté du 18/11/1976.

Le bien est situé dans la zone de protection d'un ou plusieurs monument(s), ensemble(s) ou site(s) classé(s) ou inscrit(s) sur la liste de sauvegarde.

Motifs principal(aux) de l'enquête :

- application de la prescription générale 0.3. du PRAS (actes et travaux dans les zones d'espaces verts, publics ou privés)

L'enquête publique se déroule du 26/02/2026 au 12/03/2026.

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 24 mars 2026, à l'administration communale de la **Ville de Bruxelles (Rue des Halles 4 – 1000 Bruxelles)** à une heure encore à déterminer. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- en ligne : <https://openpermits.brussels/>

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site etterbeek.brussels

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : urbanisme@etterbeek.brussels ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique (urbanisme@etterbeek.brussels) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK au plus tard le 12/03/2026 ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

A Etterbeek, le 13/02/2026

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,
Annick PETIT

Le Bourgmestre,
Vincent DE WOLF